

Délibération

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 25 novembre 2025

Délibération n° 126-2025

Point 07.01

Point 07.01. de l'ordre du jour

Modifications de maquettes pour l'année universitaire 2026/2027 - Faculté des Arts

EXPOSE DES MOTIFS

La Faculté des arts souhaite procéder à plusieurs modifications dans ses maquettes pour l'année universitaire 2026/2027.

1) Intitulé du Master parcours Études et recherche en musique devient : Recherche et médiation des savoirs en musicologie (ReMsaM) :

Le département de musique de la Faculté des Arts de l'Université de Strasbourg souhaite modifier l'intitulé du parcours « Études et recherche en musique » (ERM) en « Recherche et médiation des savoirs en musicologie » (ReMsaM) de manière à mieux refléter le contenu de la formation.

- La nouvelle maquette mise en place à la rentrée 2024 propose de nouveaux enseignements dans ce parcours :
 - M1 S2 : Gestion de projet
 - M2 S3 : Médiation culturelle- Musicologie publique

Ces enseignements visent à développer la maîtrise par les étudiants d'outils de médiation de leurs projets de recherche en musicologie tels que podcasts, expositions virtuelles, présentation de concerts, etc.

La réalisation de ces travaux de médiation donne lieu à des échanges avec des étudiants d'autres parcours de la Faculté des arts dans le cadre de stages (étudiants de Master en design numérique pour la réalisation des expositions virtuelles, de Master en création et production musicale pour l'enregistrement et la post-production des podcasts).

- Un plus grand nombre d'étudiants travaillent également dans leurs mémoires sur des sujets touchant à la médiation de la musique.

Visibilité dans l'offre de formation nationale :

Dans l'ensemble des formations de Master en musicologie proposées au niveau national via la plateforme Monmaster, ce changement d'intitulé permettra une identification immédiate de l'orientation et des contenus de la formation.

Élargissement de la professionnalisation :

Cette formation, bien identifiée, permettra d'élargir le champ de professionnalisation des étudiants sortants qui pourront accéder aux métiers de la médiation musicale et pas seulement à ceux de la recherche en musicologie.

Pour les titulaires du diplôme, ce nouvel intitulé permettra également aux recruteurs, publics ou privés, d'identifier plus rapidement et clairement le profil des candidats.

2) Intitulé de la Licence parcours Musicologie devient : Musique et musicologie (MM)

3) Suite à la réforme du concours Capes, le cours Corps et voix (dotation de 36h HETD), L2-S4 de la Licence parcours Musique et musicologie (ex Musicologie) et de la Licence parcours Musiques actuelles, devient : Commentaires d'écoute. Volume horaire du nouveau cours : 12h TD (avec deux groupes), pour un total de 24h HETD. Les 12h TD restantes du cours Corps et voix sont allouées au séminaire Actualité de la recherche en musicologie (voir point n°5).

4) L'option Orientation professionnalisation de L'UE7 (semestres 1-6) de la Licence Musique et musicologie (ex Musicologie) et de la Licence Musiques actuelles passe d'un total de 24h HETD à un total de 12h HETD. Les 12 heures TD restantes de l'option Orientation professionnalisation sont allouées au séminaire Actualité de la recherche en musicologie (voir point n°5).

5) Création du séminaire Actualité de la recherche en musicologie, UE3 (semestres 1-3) et UE1 (semestre 4) du Master Recherche et médiation des savoirs en musicologie (ex Études et recherche en musique) et du Master Création-production en musiques actuelles. Volume horaire de ce séminaire : 12h TD par semestre avec une mutualisation entre les semestres 1-3 et 2-4 (pour un total de 24h HETD). L'ouverture de ce séminaire ne comporte pas une augmentation de la dotation (voir les points 3 et 4).

6) Pour des raisons d'équilibre des maquettes, le Séminaire interdisciplinaire ACCRA passe de l'UE3 à l'UE5 (semestres 1-3) du Master Recherche et médiation des savoirs en musicologie (ex Études et recherche en musique) et du Master Création-production en musiques actuelles (aucun changement pour le semestre 4).

7) Modification de la dénomination / contenu pour quatre cours de la Licence CIM (côté Académie) :

- L2, semestres 3, UE5, le cours Ouverture sur le monde culturel : transmettre sa démarche artistique devient : Musique de chambre (aucune variation du volume horaire) ;
- L2, semestre 4, UE5, le cours Ouverture sur le monde culturel : transmettre sa démarche artistique devient : Musique de chambre (aucune variation du volume horaire) ;
- L3, semestre 5, UE4, le cours Techniques de présentation orale d'une démarche artistique devient : Techniques de présentation d'une démarche artistique (aucune variation du volume horaire) ;
- L3, semestre 6, UE4, le cours Techniques de présentation orale d'une démarche artistique devient : Techniques de présentation d'une démarche artistique (aucune variation du volume horaire).

Date validation par le conseil de composante : 16/10/2025.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les **demandes de modifications de maquettes de la Faculté des Arts pour l'année universitaire 2026/2027**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	37
Nombre de voix pour	37
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Faculté des arts

Fait à Strasbourg, le 26 novembre 2025

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Le Directeur général des services adjoint
de l'Université de Strasbourg

A blue ink signature of the name "Bernard LICKEL" is written over the text above it. The signature is fluid and cursive.